

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS SASSANDRA

ANTENNE DE LA PÉDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE

Coordination Régionale de Français de
SAN – PEDRO

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

 **Fomesoutra.com**
ça soutra!

Etude de l'œuvre intégrale

CHANTS D'OMBRE, Léopold Sédar SENGHOR
(Poésie)



Classe de Première

Sommaire

TITRES	PAGES
SOMMAIRE	2
AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION A L'ETUDE DE L'ŒUVRE	4
AXE D'ETUDE	5
LECTURE METHODIQUE	6
CONCLUSION A L'ETUDE DE L'ŒUVRE	13
ANNEXES	14

AVANT-PROPOS

L'étude de l'œuvre intégrale s'inscrit dans le processus général des activités de lecture initiées par les nouveaux programmes de français. Cette étude, organisée autour d'un axe, doit permettre la lecture par tous les élèves d'une œuvre, choisie pour sa **qualité littéraire**.

Cette approche de l'œuvre intégrale exige du professeur, un travail rigoureux. En effet, pour choisir **l'axe d'étude**, le professeur devra, au préalable, analyser toute l'œuvre. Ce travail préliminaire lui offrira **plusieurs pistes** parmi lesquelles il opérera un choix pertinent. En outre, cette lecture « intégrale » favoriserait des ouvertures judicieuses dans le cadre de l'intertexte.

L'élaboration de ce nouveau fascicule trouve sa raison fondamentale dans la décision prise par la Coordination Nationale de procéder à un toilettage de l'existant. Il a pour but de faciliter **les travaux de recherche** des professeurs.

Son contenu est donc, à dessein, non exhaustif : une introduction, deux textes étudiés en lecture méthodique sur les six proposés pour l'étude de **Chants d'ombre** et une conclusion générale. Les annexes proposent diverses informations. En effet, il ne s'agit pas de préparer les cours à la place des professeurs mais, de leur donner des indications de travail.

Le présent facilitateur reste ouvert à toute critique et suggestion pour son amélioration.

**La Coordination Régionale
Disciplinaire de San-Pedro**

INTRODUCTION

Avant l'heure de l'introduction

Travail de recherche à faire en équipe par les élèves (à la bibliothèque)

Contexte historique et littéraire de l'oeuvre

Pour mettre en relief la colonisation, les indépendances naissantes, le rôle des écrivains (Négritude) dans l'émancipation du Nègre.

Travail à faire en classe (1 heure)

1° Etude para textuelle + organisation du résultat de la recherche des élèves

2° Vie et oeuvre de l'auteur

a / Vie de l'auteur

L'enfant (1906-1928)

Léopold Sédar Nylane Senghor est né le 9 août 1906 de Basile Diogoye Senghor et de Ngilane Bakoum à Joal, en pays sérère (Sénégal). Après des études à l'école des missionnaires de N'gazobil, puis à Dakar, il se rend à Paris en 1928.

L'étudiant (1928-1935)

Il obtient la licence ès Lettres en 1931. Il est reçu à l'agrégation de grammaire en 1935.

Le professeur (1935-1944)

Léopold S Senghor est nommé professeur au lycée Descartes de Tours en 1936. En 1940, il est appelé sous les drapeaux. En 1942, il redevient professeur.

Le militant et le poète (1945-1960)

Il est élu député socialiste du Sénégal au Parlement français en 1945 poste qu'il occupera jusqu'en 1959. 1960, indépendance du Sénégal, il est élu le premier président de la République du Sénégal.

Le poète – président (1961 -1980)

L'académicien (1983-2001)

Décédé le 20/12/2001

b/ L'oeuvre de Senghor

- * Chants d'Ombre (Seuil, 1945)
- * Hosties noires (Seuil, 1948)
- * Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache (PUF, 1948)
- * Ethiopiques (Seuil, 1956)
- * Nocturnes (Seuil, 1961)
- * Liberté I (Seuil, 1964)
- * Liberté II (Seuil, 1971)
- * Lettres d'hivernage (Seuil, 1973)
- * Liberté III (Seuil, 1977)

Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française (PUF, 1977)

Élégies majeures (Seuil, 1979)

Liberté IV (Seuil, 1984)

Ce que je crois : négritude, francité et civilisation de l'universel (Grasset, 1988)

Liberté V (Seuil, 1992)

3° Formulation de l'axe d'étude

Prendre appui sur les informations concernant :

- le poète,
- le genre littéraire
- les thèmes importants de l'œuvre (cf. structure de l'œuvre voir en annexes) pour formuler l'axe d'étude.

Axe d'étude :

Expression de l'attachement du poète à sa culture africaine à travers la poésie lyrique.

LECTURE METHODIQUE

POEMES CHOISIS POUR ILLUSTRER L'AXE D'ETUDE de Chants d'Ombre

1° Nuit de Sine

2° Joal

3° Femme noire

4° Neige sur Paris

5° Prière aux masques

6° Le message

DEUX POEMES ETUDIES SUR LES SIX

Joal

Femme noire

Joal

Joal !

Je me rappelle.

Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas
Les signares aux yeux surréels comme un clair de lune sur
la grève.

Je me rappelle les fastes du Couchant
Où Koumba N'Dofène voulait faire tailler son manteau royal.

Je me rappelle les festins funèbres fumant du sang des troupeaux égorgés
Du bruit des querelles, des rhapsodies des griots.

Je me rappelle les voix païennes rythmant le Tantum Ergo
Et les processions et les palmes et les arcs de triomphe.
Je me rappelle la danse des filles nubiles
Les chœurs de lutte – oh ! la danse finale des jeunes hommes, buste
Penché élané, et le pur cri des femmes – Kor Siga !

Je me rappelle, je me rappelle...

Ma tête rythmant

Quelle marche lasse le long des jours d'Europe où parfois
Apparaît un jazz orphelin qui sanglote sanglote sanglote.

Objectifs de la séance

- Identifier les caractéristiques d'un poème lyrique
- Analyser l'ancrage culturel du poème.

PRESENTATION

L'auteur, l'œuvre (année de parution), le mouvement d'appartenance du poète

Extrait des poèmes qui pourraient être regroupés sous le vocable « **nostalgie** » : expression du voyage imaginaire vers l'Afrique.

LECTURE SILENCIEUSE

HYPOTHESES DE LECTURE

Enfance du poète

Enfance heureuse du poète

Evocation de l'enfance du poète

LECTURE MAGISTRALE

FORMULATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

(Elle se fera à partir des caractéristiques formelles, thématiques du texte).

Evocation nostalgique des souvenirs d'enfance du poète

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

Axe 1 : Circonstances de l'écriture du poème

Axe 2 : Evocation lyrique de l'enfance (ou des souvenirs)

Axe 1 : Circonstances de l'écriture du poème

Entrées : Champ lexical de l'ennui/ Rythme des versets/ type de phrase

Entrée : Champ lexical de l'ennui

« marche lasse » « le long des jours d'Europe » « jazz orphelin » « sanglote » 3 fois GN et GNP avec des adjectifs dépréciatifs exprimant l'isolement (« orphelin »)

Entrée : Rythme des versets

Points de suspension au verset 19 = arrêt brusque du souvenir pour retomber dans le marasme européen

La mesure

« Ma/ tê/te/ ryth/mant » = 5

1 2 3 4 5

= Hors norme musicale = exaspération du poète = mélancolie poussée à l'extrême

« Quel/le/ mar/che/ las/se/ le /long/ des/ jours/ d'Eu/ro/pe où/ par/fois » = allitération en « l » qui traduit un rythme langoureux.

1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3

« Ap/pa/raî/t un/ jaz/z or/phe/lin/ /qui/ /san/glo/te /san/glo/te /san/glo/te »

1 2 3 4 1 2 3 4 1 1 2 3 4 1 2 3 4

Unique subordonnée (relative) du poème expression de l'isolement que met en évidence le rythme lent des cortèges funèbres

Entrée : Types de phrase

« Joal ! » phrase exclamative = vocatif = Evocation nostalgique qui montre le désir de revoir Joal. Dégoût du présent chez le poète.

V2 : « Je me rappelle » phrase affirmative = souvenir = retour vers le passé.

Ennui dans le présent, le poète ne peut que replonger dans son enfance à la quête de la joie innocente ou de l'innocence.

Axe 2 : Evocation lyrique de l'enfance (ou des souvenirs)

Entrées : Champ lexical de la joie / Figures de style / Structure du poème /

Entrée : Champ lexical de la joie

« les fastes du Couchant » « les festins » « des rhapsodies » « les processions » « les palmes » « les arcs de triomphe » « la danse des filles nubiles » « les chœurs de lutte » GN et GNP exprimant tous la gaieté, la joie des grands jours de fête.

Entrée : Figures de style

« Je me rappelle » 7 fois = anaphore = vivacité du souvenir, évocation du souvenir avec délice, expression de la nostalgie.

« yeux surréels comme un clair de lune » = comparaison (ciel et terre) = osmose à travers les grandes dames = univers fantasmagorique (surréal)

« festins funèbres fumant » = allitération en / f / = expression de l'abondance

« Et les processions et les palmes et les arcs de triomphe » = accumulation, adjonction d'événements heureux = expression de l'abondance opposé à « jazz orphelin »

« des voix païennes rythmant le Tantum Ergo » = antithèse = bizarreries culturelles et religieuses (synchrétismes) = attachement à la culture africaine malgré le poids de la colonisation.

« sang des troupeaux égorgés » = hyperbole = orgies païennes (funérailles)

Entrée : Structure du poème

Les similitudes entre la 1^{ère} et la 5^e strophe

2 fois successivement « Je me rappelle »

Noms de lieux : Joal (Afrique) et Europe

Forme circulaire du poème à laquelle s'ajoute le binarisme du rythme = lyrisme lié à l'isolement du poète.

BILAN

Face à la morosité de la vie en Europe, le poète retourne dans son village natal pour jouir des moments heureux qu'il a vécus. L'évocation nostalgique de cette enfance dont le cadre est l'Afrique est une volonté manifeste de réhabiliter son continent.

Femme noire

Femme nue, femme noire

Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté !

J'ai grandi à ton ombre ; la douceur de tes bandait mes yeux.

Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi, je te découvre, Terre promise, du haut d'un haut col calciné

Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle.

Femme nue, femme obscure !

Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fais lyrique ma bouche

Savane aux horizons purs, savane qui frémis aux caresses ferventes du vent d'Est

Tam-tam sculpté, tam-tam tendu qui gronde sous les doigts du Vainqueur

Ta voix de contre-alto est le chant spirituel de l'Aimée.

Femme nue, femme obscure !

Huile que ne ride nul souffle, huile calme aux flancs de l'athlète, aux flancs des princes du Mali

Gazelle aux attaches* célestes, les perles sont étoiles sur la nuit de ta peau

Délices des jeux de l'esprit, les reflets de l'or rouge sur ta peau qui se moire.

A l'ombre de ta chevelure, s'éclaire mon angoisse aux soleils prochains de tes yeux

Femme nue, femme noire !

Je chante ta beauté qui passe, forme que je fixe dans l'éternel

Avant que le destin jaloux ne te réduise en cendres pour nourrir les racines de la vie.

« Attache » = Partie du corps humain où est fixé un muscle.

Objectifs de la séance

- Analyser la tonalité du poème
- Caractériser la beauté noire
- Relever la dimension symbolique de la femme noire

SITUATION

Poème extrait de *Chants d'ombre* de L. S. Senghor dans la partie exprimant la « nostalgie ».

LECTURE SILENCIEUSE

HYPOTHESE DE LECTURE

Le poète chante la femme noire

Hymne à la beauté de la femme noire

La femme comme prétexte pour glorifier l'Afrique

LECTURE MAGISTRALE

FORMULATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

Glorification de l'Afrique à travers un hymne à la beauté de la femme noire

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

Axe 1 : Les canons de la beauté africaine

Axe 2 : La glorification de l'Afrique

Axe 1 : Les canons de la beauté africaine

Entrée : Champ lexical de l'érotisme platonique

« femme nue » « Terre promise » « du haut d'un haut col calciné » « fruit mûr à la chair ferme » « sombres extases » « caresses ferventes » « chant spirituel de l'Aimé » « délices des jeux de « l'esprit » « tam-tam tendu » => beauté plastique/beauté spirituelle : consolation du poète. La femme noire est présentée comme la femme parfaite, la femme idéale.

Entrée : Lexique de l'éducation

« J'ai grandi à ton ombre », « la douceur de tes mains » => le rôle de la femme = éducatrice, protectrice. Ainsi, la femme belle l'est non seulement par ses atours physiques mais aussi par son caractère.

Entrée : Champ lexical de la vigueur

« Terre promise » « chair ferme » « gazelle aux attaches célestes » « huile calme aux flancs de l'athlète » => métaphores qui mettent en relief la vigueur, la vitalité de la femme noire.

Axe 2 : La glorification de l'Afrique

Entrée : Champ lexical de la vénération

« femme obscure », « terre promise », « l'Eté et de Midi », « chante ta beauté » => femme = personne mythique voire mystique, difficile à cerner. Référence à des termes bibliques « terre promise » = élévation de la femme à une dimension spirituelle => sa déification. Accès difficile de la femme qui nécessite tribulations, souffrances « Eté et Midi » = allégorie de l'initiation.

Entrée : Structure du poème (organisation des strophes « ballade » : « femme nue, femme noire » 1^{ère} et 4^e strophes ; « femme nue, femme obscure » 2^e et 3^e strophes. Le terme « forme » n'apparaît de façon explicite que dans la 1^{ère} et la 2^e strophes => le binarisme additionné à la forme circulaire du poème et au rythme des vers :

Ex : 1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4 5 6 7 8 1 2 3 4 5 6 7 8 9
Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fait lyrique ma bouche
=> expression du lyrisme du poète.

Entrée : Les figures de style (les métaphores, les métaphores filées, l'anaphore « femme nue » 4 fois en début de strophe, les parallélismes syntaxiques « femme nue, femme noire » 1^{ère} et 4^e strophes et « femme nue, femme obscure » 2^e et 3^e strophes, les allitérations en / f /, / m /, / n / allusion à « femme » mais aussi, à « noire » ou « nue » => présence obsessionnelle de la femme dans tout le poème.

BILAN

Vérification de l'hypothèse générale / rapport avec l'axe d'étude.
Hymne à la beauté de la femme noire = réhabilitation des valeurs africaines
Donc destruction des préjugés et clichés négatifs du Nègre et sa culture.

Une 2^{ème} Lecture du poème « Femme noire »

OBJECTIFS :

- Analyser la tonalité du poème ;
- Analyser la dimension symbolique de la femme noire.

PRESENTATION

Poème extrait de CHANTS D'OMBRE de Léopold SEDAR Senghor, de la partie exprimant la « nostalgie ».

LECTURE SILENCIEUSE

HYPOTHESES DE LECTURE

- Le poète chante la femme noire
- L'hymne à la beauté de la femme noire
- La femme comme prétexte pour glorifier l'Afrique
- L'évocation de la femme noire dans toutes ses dimensions

LECTURE MAGISTRALE

FORMULATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

Elle se fera en s'appuyant sur les caractéristiques formelles et thématiques du texte.

Hymne à la beauté de la femme noire

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE GENERALE

Axe de lecture N°1 : Les canons de la beauté africaine

Axe de lecture N°2 : La glorification de la femme

AXE 1 : Les canons de la beauté africaine

Entrée 1 : Les figures de style

Entrée 2 : Le lexique de la féminité

ENTREE N°1 : Les figures de style

« Ta forme qui est beauté » = Métaphore

« Tam-Tam sculpté » = Métaphore

⇒ Beauté physique de la femme, plastique.

« Terre promise » ; « chair ferme » ; « fruit mûr à la chair ferme » ; « sombre extase »

« caresses ferventes » = série de métaphores qui traduisent la sensualité de la femme ; une sorte d'érotisme ; une sensualité qui incite au désir.

« Gazelle aux attaches célestes » = Métaphore qui exprime la beauté physique, grâce et élégance du corps de la femme noire. Physiquement, la femme évoquée ici est leste, avec une allure alerte.

« huile aux flancs de l'athlète » =

« A l'ombre de ta chevelure mon angoisse » = Deux métaphores qui révèlent la douceur de la femme : celle-ci apporte l'apaisement.

Au total, la femme africaine est belle physiquement et moralement. Une beauté marquée par sa forme, sa douceur, sa tendresse, sa vigueur et sa sensualité. Elle est en plus porteuse d'espoir. C'est la femme idéale, rêvée.

ENTREE N°2 : Le lexique de la féminité

« Vêtue de ta couleur qui est vie » = la femme porte la vie

« J'ai grandi à ton ombre » = la femme est éducatrice, guide.

« La douceur de tes mains bandait mes yeux » = la femme est protectrice.

« huile calme aux flancs de l'athlète » = la femme soulage, apaise les douleurs, les souffrances.

En conclusion, nous dirons que dans la vision du poète, la femme africaine, la femme noire est à la fois mère, éducatrice, protectrice

AXE 2 : La glorification de la femme

Entrée 1 : Le champ lexical de la vénération

Entrée 2 : La structure du poème

ENTREE N°1 : Le champ lexical de la vénération

« Femme obscure » ; « terre promise » ; « Je chante ta beauté » = Image de la femme comme une personne mythique voire mystique ; difficile à cerner. Référence biblique : « terre promise » = Ici, origine du poète : l'Afrique noire
« Eté et Midi » révèle une synecdoque identifiant l'Europe ; éloignement de la femme noire vénérée ici par le poète.

ENTREE N°2: Structure du poème

La structure de ce poème s'apparente fort bien à une « Ballade » (*Poème à forme fixe apparu au 14^{ème} siècle et développé au 18^{ème} siècle*) composé de trois strophes suivies d'un renvoi d'une demi - strophe) :

* « Femme nue, femme noire » : 1^{ère} strophe

* « Femme nue, femme noire » : 2^{ème} et 3^{ème} strophes

* Les vers « Femme nue, femme noire, » ; « Femme nue, femme obscure » constituent le renvoi, le refrain. De façon générale cette structure presque carrée présente la femme dans toute sa perfection physique et morale.

BILAN

Vérification de l'hypothèse générale en rapport avec l'axe d'étude.

Hymne à la beauté de la femme noire = réhabilitation des valeurs africaines

Donc destruction des préjugés et clichés négatifs du Nègre et sa culture.

CONCLUSION GENERALE

Bilan de l'étude

Objectif de la séance

Formuler un jugement argumenté sur l'œuvre.

Le professeur pourrait bâtir la conclusion autour des points suivants :

- 1° Justification du titre de l'œuvre
- 2° Rappel de l'analyse du para texte
- 3° Place de l'auteur dans la Négritude
- 4° Portée de l'œuvre

Annexe

STRUCTURE DE L'ŒUVRE

L'état d'âme du poète se dessine au fur et à mesure que l'on progresse dans ce recueil de poèmes. Le lecteur peut constater une évolution de la vision (cosmologique, littéraire, psychologique, philosophique, etc) du poète. **Écrit en 1928-1929** (période de ses grandes études en France et début de l'enseignement), **Chants d'ombre** constitue une œuvre importante à plus d'un titre dans l'évolution littéraire du poète.

Œuvre, publiée en 1945 alors qu'il est élu député du Sénégal - Mauritanie. Ce recueil correspond aux années passées en France : des années de nostalgie si bien que l'Afrique dont parle le poète est une Afrique mythique. Nous pouvons noter deux voyages :

1° dans le temps (30 ans en arrière) c'est-à-dire son enfance ;

2° dans l'espace : de la France vers l'Afrique. Nous notons au niveau de la description, de la peinture, une Afrique idéalisée par le poète. Tentative de **découpage du recueil en quatre (4) parties.**

Première partie :

La claustration

Le poète est en France où il se sent étranger, dans un monde hostile. Il se replie donc sur lui-même. Il se retire de ce monde bien qu'il ait le désir de communiquer. Ses tentatives de communication sont vaines. Poèmes illustrant cet état d'esprit :

« In memoriam »

« porte dorée »

« Ouragan »

« Lettre à un poète »

et un poème transitoire : « Tout le long du jour »

Deuxième partie :

La nostalgie

« Nuit de Sine »

« Joal »

« Femme noire »

« Masque nègre »

Un véritable voyage imaginaire vers l'Afrique, une Afrique mythique. La femme et la nuit tiennent un rôle privilégié dans cette partie. L'homme noir est en communication avec la nature, il la sent, il ne la dissèque pas.

Troisième partie : La prosopopée (dialogue avec les absents)

Le dialogue avec les ancêtres, les morts auxquels il demande protection. Le poème important : « Le message » est le centre géographique de chants d'ombre. Le poète acquiert une nouvelle force au contact des ancêtres. Il prend dès lors, une résolution celle du refus de l'assimilation, de l'abâtardissement. IL y a aussi une volonté de communiquer avec l'Occident. Poèmes :

- « Le message »
- « Pour Emma Payelleville l'infirmière »
- « Neige sur Paris »
- « Prière aux Masques »

Quatrième partie : La palingénésie (générer de nouveau = renaissance)

- « Le Totem »
- « NDéssé ou « blues » »

Le poète se sent maintenant le courage d'affronter le présent (en France). Il lance à la mort une apostrophe mystérieuse. Sa mission est de se présenter comme chef de la Négritude face à la civilisation occidentale

ENTRETIEN AVEC LEOPOLD SEDAR SENGHOR

Léopold Sédar Senghor est né à Joal (Sénégal) en 1906. Il a été le président du Sénégal de 1960 à 1980. Essayiste et poète, il est, depuis 1983, membre de l'Académie française.

Comment percevez-vous les poésies africaines et européennes ?

Quel est le but de la prose ? C'est d'analyser le réel, l'objet, la nature pour pouvoir transformer le monde grâce à la volonté, la science, la technologie. Il s'agit d'une transformation qualitative. Le but de la poésie, c'est de créer, de traverser les apparences pour arriver à la réalité du monde, et de transformer le monde en se transformant soi-même.

Il y a des caractères communs entre la poésie africaine et européenne. D'abord l'image symbolique. Ensuite la mélodie (voyez les allitérations, les assonances, qui ont donné naissance à la rime). Et enfin le rythme. Mais nous ne donnons pas la même valeur à chacun de ces éléments. Ainsi la poésie négro-africaine privilégie-t-elle le rythme vivant, fait de répétitions qui ne se répètent pas, avec des contretemps et des syncopes. Au contraire, la poésie européenne donne la priorité à l'image.

Vous pensez donc qu'un nouvel ordre culturel est nécessaire ?

Le dialogue des cultures s'impose aujourd'hui plus que jamais. Le dialogue des cultures, c'est-à-dire le métissage culturel, qui a toujours été un facteur de progression pour l'homme. Le métissage biologique, lui, va tout seul.

Comment définissez-vous le métissage culturel ?

Si nous faisons rapidement une histoire du monde en partant de la préhistoire, c'est dans la vallée du Nil et en Mésopotamie que sont nées presque au même moment les premières civilisations et les premières écritures.

Ces deux civilisations, égyptienne et sumérienne, n'ont réalisé des progrès qu'en se métissant [...]

Le rôle de l'Europe est d'avoir mis en forme rationnelle et opérationnelle les grandes intuitions et les principes découverts et exprimés par l'Egypte, qu'il s'agisse de religions ou de lois, de littérature ou d'écriture. Et l'Occident a reçu non seulement l'héritage de l'Asie et du Proche-Orient

d'où sont venues les religions monothéistes – judaïsme, christianisme, islamique.

Les débuts du XXe siècle virent la naissance de l'Ecole de Paris qui porte le sceau de la négritude, comme l'a dit Pablo Picasso, puis celle de la poésie surréaliste en France.

Voilà donc l'Afrique influençant l'Europe et l'Amérique et, à travers elles, l'esthétique universelle dans le domaine des arts, des arts plastiques, de la poésie, mais aussi de la musique [...]. Cette nouvelle esthétique s'élabore partout dans le monde, et d'abord en Europe – car l'Europe est le continent « opérationnel ». Ainsi se crée un monde nouveau par une esthétique nouvelle.

Quelle est la place de la langue française au sein de cette nouvelle universalité ?

L'homme possède quatre éléments qui lui permettent de connaître le monde et de le modifier : la sensibilité, la raison intuitive, la raison discursive et la volonté.

Les Indo - Européens, les blancs en général, ont mis l'accent sur la volonté, tandis que nous, Africains, nous avons mis l'accent sur la raison intuitive et sur la sensibilité. C'est ce qui explique que nous soyons des créateurs et en même temps des poètes et que, dans les sciences et les techniques, nous soyons moins avancés. Il s'agit pour nous, avec l'aide de France, de cultiver la raison discursive et la volonté.

Le français doit nous aider à faire renaître nos langues et nos civilisations grâce, par exemple, à la méthode contrastive employée par le Centre de linguistique appliquée à Dakar. Avant les indépendances, la France a compté les plus grands spécialistes des civilisations négro-africaines, berbères, arabes [...] Donc le français grâce à ses vertus peut nous aider à mieux comprendre et mieux transformer le monde.

Qui est « l'homme Senghor » ?

J'ai toujours été et je reste un professeur...

Extrait d'un entretien accordé par le présent
Léopold S. Senghor au Français dans le monde

POURQUOI ENSEIGNER LE FRANÇAIS EN AFRIQUE ?

La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.

Nous sommes, aujourd'hui, quelque quarante-deux Etats, rassemblant environ 400 millions d'hommes, qui avons décidé de créer la Francophonie. C'est dire que, dans de nos Etats, le français est déjà enseigné comme langue nationale, langue officielle, langue de communication internationale ou, simplement, mais essentiellement, comme langue de culture.

Si on introduit ou maintient l'enseignement du français en Afrique, si on l'y renforce, c'est, d'abord, pour des raisons politiques.

Cependant, la principale raison de l'expansion du français hors de l'hexagone, de la naissance d'une francophonie est d'ordre culturel.

Le français est, contrairement à ce qu'on dit, une langue éminemment poétique. Non par sa clarté, mais par sa richesse.

Bien sûr, me dira-t-on, mais quel était l'avantage du français pour ceux qui avaient la maîtrise d'une langue négro-africaine. L'avantage, c'était, essentiellement, la richesse du vocabulaire et le fait que le français est une langue d'une audience internationale. Nous laissons de côté ce dernier fait, qui est assez patent pour ne pas mériter explication. L'avantage du français était, est de nous offrir un choix : « Le Noir, écrit André Davesne dans *Croquis de Brousse*, est ainsi préparé, par ses traditions verbales, à distinguer, dans les mots que lui présente la langue française, deux valeurs ; l'une abstraite et intellectuelle, la signification ; l'autre concrète et sensuelle, la musicalité. Si donc il aborde, sans précaution, l'apprentissage de notre langue, il y puisera une double collection de mots : les uns, qui désignent quelque chose de tangible, un objet, par exemple, et qui ne peuvent être détournés de leur sens ; les autres d'un usage moins constant, dont la signification est trop

mystérieuse ou trop « intellectuelle » pour devenir déterminante dans l'emploi qu'on en doit faire, mais qui méritent d'être utilisés à cause de leur tonalité et de leur résonance. »

De ce qui est instinctif chez les illettrés, nous avons pu faire une poïesis, une méthode délibérée de création. Le problème, au demeurant, est plus complexe que ne le dit Davesne. Ce sont tous les mots français qui, par viol et retournement, peuvent allumer la flamme de la métaphore. Les mots les plus « intellectuels », il suffit de les déraciner, en creusant leur étymologie, pour les slivrer au soleil du symbole.

Comme nous l'avons vu, le vocabulaire n'épuise pas les vertus du français. La stylistique, en particulier, est occasion de pêches miraculeuses. Pour en venir à la musique des mots, le français offre une variété de timbres dont on peut tirer tous les effets : de la douceur des Alizés, la nuit, sur les hautes palmes, à la violence fulgurante de la foudre sur les têtes de baobabs. Il n'y a pas jusqu'aux rythmes du français qui n'offrent les ressources insoupçonnées. Au demeurant, le rythme binaire du vers classique peut rendre le halètement despotique du tam-tam. Il suffit de le bousculer légèrement pour faire surgir, au-dessus du rythme de base, contretemps et syncopes.

Ces qualités que voilà du français, nous les trouvons dans les substantifs, le plus souvent hérités du latin ou du grec, mais surtout dans les verbes, sur lesquels je m'arrêterai en comparant le français aux langues agglutinantes d'Afrique. Ici, les distinctions se trouvent essentiellement dans les systèmes verbaux, plus précisément dans les réalités des temps et des aspects. Tandis que le Français insiste sur le temps, c'est-à-dire le moment précis où se passe l'action par rapport au sujet parlant, l'Africain le fait sur l'aspect, qui est la manière concrète dont se déroule l'action ou bien se présente l'état exprimé par le verbe. D'où, en Afrique, l'abondance des aspects et, en France, celle des temps. (1)

La civilisation de l'universel

Que conclure, de tout cela, sinon que nous, politiques noirs, nous écrivains noirs, nous sentons, pour le moins, aussi libres à l'intérieur du français que nos langues maternelles. Plus libres, en vérité, puisque la liberté se mesure à la puissance de l'outil : à la force de création.

Il n'est pas question de renier les langues africaines. Pendant des siècles, peut-être des millénaires, elles seront encore parlées, exprimant les immensités abyssales de la Négritude. Nous continuerons d'y pêcher les images – archétypes : les poissons des grandes profondeurs. Il est question d'exprimer notre authenticité de métis culturels, d'hommes du XXe siècle. Au moment que, par totalisation et socialisation, se construit la Civilisation de l'Universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du Régime colonial. De cet outil qu'est la langue française.

La place de la négritude dans l'espace francophone

En parlant de négritude, je parle d'une civilisation où l'art est à la fois technique et vision, artisanat et prophétie, où l'art exprime, comme l'affirmait Ogotommeli, l'identité des gestes matériels et des forces spirituelles.

Je crois, d'abord et par-dessus tout, à la culture négro-africaine, c'est-à-dire à la Négritude, à son expression dans la poésie et dans les arts. Je crois également, pour l'avenir, à la Francophonie, plus exactement à la Francité, mais intégrée dans la Latinité et, par-delà, dans une civilisation de l'Universel, où la Négritude a déjà commencé de jouer son rôle primordial...

Sources d'inspiration

Je suis poète de la paix mais aussi poète de la mémoire :

« Je chante dans mon chant tous les travailleurs noirs et tous les paysans, pêcheurs, pasteurs,

Qui déchantent au chant de la moisson. »

Ecrire poétiquement consiste à dire le monde, à créer le monde en se disant, en se créant soi-même, en vivant en symbiose avec le monde [...]. Comme vous le savez, les dieux sont morts, les religions sont mortes, les idéologies sont en train de mourir. Vous pouvez le constater, aujourd'hui, pour remplir leurs loisirs, les hommes et les femmes se retournent vers la poésie au sens étymologique du mot, vers la création. Car- et ce sera ma conclusion – comme le disait Karl Marx, dans une intuition géniale, « l'activité générique », humaine, de l'homme est de « créer des œuvres de beauté » : de faire de la poésie. (2)

Extraits de deux discours de Léopold S. Senghor, l'un datant de novembre 1962 (1), l'autre de la séance publique annuelle des Cinq Académies le 25 octobre 1982 (2).

BIBLIOGRAPHIE

- Lilyan KESTELOOT, Comprendre les poèmes de Léopold N. Sédar Senghor, Les classiques africains, Editions Saint-Paul, 1986
Jacques CHEVRIER, Littérature africaine (Histoire et grands thèmes), Hatier, Paris, 1990
Diagonales, Hachette EDICEF, N° 28
Octobre 1993

Auteurs du fascicule

PITA Bogui, CP
ITABI Rassidi, CP